

GÉNÉRALITÉS

CLIENTÈLE VISÉE

Garçons et filles :
Moins de 11 ans : né en 1995 et après.
Moins de 13 ans : né en 1993 et 1994.
Moins de 15 ans : né en 1991 et 1992.

ARMES

Fleuret féminin et masculin, épée féminine et masculine, sabre masculin et féminin..

AFFILIATIONS & TARIFICATION

L'affiliation "**provinciale**" sera exigée, à tout le moins la "**carte événementielle**" (valable pour **une** (1) compétition du circuit -15, -13 ans).

Les affiliations doivent être vérifiées par l'organisateur. Sous peine de se les voir facturer.

Frais d'inscriptions*:

-13 ans: 20\$ par épreuve

-15 ans : 20\$ par épreuve

* Si un tireur s'inscrit à plusieurs épreuves, il paiera le prix régulier (voir ci-haut) pour la première épreuve et 15\$ de plus pour chaque épreuve supplémentaire.

Les organisateurs devront accepter les inscriptions sans pénalité, jusqu'à huit jours avant le déroulement de l'épreuve.

Les tireurs retardataires qui s'inscriront le matin de la compétition devront acquitter une pénalité de 10,00\$ par épreuve et devront payer en liquide.

HORAIRE DES ÉPREUVES

L'horaire est séparé en quatre blocs (samedi AM, PM, dimanche AM et PM) ; un tireur ne pourra s'inscrire qu'à une seule épreuve par bloc.

Samedi AM

09h00	Fin des inscriptions	EM, EF, (-15ans)
09h30	Fin des inscriptions	SM, SF, (-15ans)

10h30	Fin des inscriptions	Epée et sabre mixte (11 ans et moins)
-------	----------------------	---------------------------------------

Samedi PM

13H30	Fin des inscriptions	EM, EF, SM, SF (-13ans)
-------	----------------------	-------------------------

Dimanche AM

09h00	Fin des inscriptions	FM, FF (-15ans)
10h30	Fin des inscriptions	Fleuret mixte (11 ans et moins)

Dimanche PM

13H30	Fin des inscriptions	FM, FF (-13ans)
-------	----------------------	-----------------

Attention ! l'horaire ci-dessus est valable pour les épreuves du circuit des jeunes, Sauf, le Championnat provincial du 29 et 30 mai 2006 qui aura lieu à Repentigny.

ORGANISATION TECHNIQUE

Les clubs organisateurs se doivent d'inscrire **plusieurs numéros de téléphone** sur la feuille d'informations qu'ils envoient **afin d'être rejoignables facilement et ainsi permettre aux participants d'être bien renseignés**. Il est recommandé d'organiser une finale en gala pour les épreuves moins de 17 ans sur l'heure du midi.

Le club organisateur doit compter sur les services **d'un organisateur, d'un ou deux assistants organisateurs, d'un responsable des arbitres et d'un réparateur**. Chaque club existant depuis un (1) an ou plus qui inscrira cinq (5) tireurs ou plus, par jour de compétition, devra déléguer un arbitre. Dans le cas contraire, une pénalité de 40\$ sera imposée au club, payable à l'organisateur. Les arbitres délégués par les clubs devront être candidats au niveau provincial, athlètes ou anciens athlètes aux programmes de la FEQ ou arbitres au(x) niveau(x) reconnu(s). **En tout temps, le responsable des arbitres** devra s'assurer que parents, entraîneurs ou autres spectateurs se tiennent en bout de piste ou dans les estrades, s' il y en a.

Le club organisateur devra fournir à la Fédération, une semaine avant la tenue du tournoi, la liste des arbitres qu'il compte employer.

Rémunération (arbitres) : Athlète 1/2 journée : 20,00 \$, pas de niveau reconnu : **40\$/jour** (min.), niveau provincial : **50\$/jour** (min.), niveau national : **60\$/jour** (min.). Les organisateurs doivent également offrir un lunch aux arbitres si ceux-ci sont employés pour une journée complète.

Un nombre minimal de **douze (12) pistes** devront être installées par les organisateurs (**les pistes métalliques ne sont plus requises sauf au championnat provincial**).

Afin d'assurer le respect du devis technique ainsi que le bon déroulement de la compétition, la FEQ se réserve le droit de déléguer un **observateur officiel** dans chacun des tournois du circuit. **Les organisateurs devront suivre les recommandations de ce dernier, le cas échéant.**

RÉCOMPENSES

L'organisateur doit s'assurer qu'au moins les trois (3) premiers de chaque épreuve reçoivent une récompense (quatre (4) personnes à chaque épreuve).

ATTENTION !

- **Le pantalon d'escrime est obligatoire pour les moins de 15 ans**, des cartons rouges devront être distribués aux athlètes qui enfreignent la règle.
- Les organisateurs qui n'appliquent pas cette règle pourront se voir refuser l'organisation future de tournois en raison du non-respect du devis technique ;
- Des barrières devraient encadrer les pistes lorsque cela est possible ;
- Obliger les arbitres à porter les vestes d'identification fournies par la F.E.Q ;
- Envoi de l'information aux clubs par les organisateurs au moyen de courrier électronique pour une diffusion plus efficace ;

POINTS NOUVEAUX :

- Vérification complète des armes à l'épée et au fleuret pour les moins de 15 ans par les arbitres sur la piste ;
- Manchette obligatoire au sabre à partir des moins de 13 ans;
- Les athlètes doivent avoir une tenue appropriée à la pratique de l'escrime, le T-shirt et obligatoire sous la veste.

La composition des poules s'effectuera :

Pour les moins de 15 ans, moins de 13 ans et moins de 11 ans =
Par le classement provincial de la catégorie concerné le plus récent.

Le placement des tireurs américains sera effectué selon l'avis du comité organisateur.

Coaching :

Il sera permis à l'entraîneur de donner des conseils au moment opportun.

Des limites sont toutefois énoncées :

- **L'entraîneur devra se tenir derrière la nouvelle ligne rouge en bout de piste, du côté de son athlète.**
- **Un seul entraîneur par athlète est permis.**
- **Les commentaires ne doivent pas déranger ni son athlète, ni l'adversaire, ni l'arbitre.**
- **Les arbitres devront être informés de ce qui est toléré et de ce qui ne l'est pas...**

RÈGLEMENT POUR LES COMPÉTITIONS MOINS DE 11 ANS:

Valable pour la 1ère compétition à Québec (5 et 6 novembre 2005), et le Championnat provincial à Repentigny (29 et 30 avril 2006).

- Compétition individuelle
- Les combats seront tirés à l'électrique au fleuret et à l'épée.
- En poules, tous les combats seront d'une durée maximale de quatre (4) minutes, **sans** avertissement à la dernière minute. En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, un tirage au sort sera effectué pour déterminer le vainqueur si, après qu'une (1) minute supplémentaire soit accordée aux tireurs, l'égalité devait persister.
- Le classement des tireurs, en début de compétition, se fera à partir du dernier classement du circuit moins de Onze (11) ans.
- Il y aura **un (1) tour** de poules (poules de 5, 6 ou 7 tireurs). **Si neuf (9) tireurs ou moins** sont inscrits dans une épreuve, il y aura une poule unique organisée sur deux ou trois pistes. Si trop peu de tireurs participent à une épreuve (moins de 7 tireurs), l'organisateur pourra décider de faire deux tours de poules.
- Le tableau d'élimination directe sera composé à partir des résultats du tour de poules où il n' y aura **pas d'éliminés**.
- La composition du tableau d'élimination directe se fera **sans** tenir compte des conflits de clubs (pas de "règle des

quarts").

- Il n' y aura **aucun repêchage** dans le tableau d'élimination directe.
- A partir du tableau, les matches seront de **huit (8) touches au trois armes**.
- **Deux (2) périodes de trois (3) minutes** seront allouées pour l'épée et le fleuret, aux tireurs avec la possibilité de prendre une (1) minute de repos entre chaque période. En cas d'égalité après les deux (2) périodes (ex: 6 à 6), un tirage au sort sera effectué pour déterminer le vainqueur si, après qu'une (1) minute supplémentaire soit accordée aux tireurs, l'égalité devait persister.
- Il y aura **deux troisièmes** places (pas de combat pour cette position).
- **En tout temps, les organisateurs doivent s'assurer de maximiser l'utilisation des pistes disponibles (ex: dédoublement des poules) afin de respecter l'horaire.**

CLASSEMENT FINAL:

Il n'y aura pas de classement final - 11 ans, mais les jeunes auront la possibilité de passer le brassard jaune ou orange.

Leurs noms seront cités sur le site de la FEQ.

RÈGLEMENT POUR LES COMPÉTITIONS MOINS DE 13 ANS:

- Compétition individuelle
- Les combats seront tirés à l'électrique au fleuret , à l'épée, **et au sabre**.
- En poules, tous les combats seront d'une durée maximale de quatre (4) minutes, **sans** avertissement à la dernière minute. En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, un tirage au sort sera effectué pour déterminer le vainqueur si, après qu'une (1) minute supplémentaire soit accordée aux tireurs, l'égalité devait persister.
- Le classement des tireurs, en début de compétition, se fera à partir du dernier classement du circuit moins de treize (13) ans.
- Il y aura **un (1) tour** de poules (poules de 5, 6 ou 7 tireurs). **Si neuf (9) tireurs ou moins** sont inscrits dans une épreuve, il y aura une poule unique organisée sur deux ou trois pistes. Si trop peu de tireurs participent à une épreuve (moins de 7 tireurs), l'organisateur pourra décider de faire deux tours de poules.
- Le tableau d'élimination directe sera composé à partir des résultats du tour de poules où il n' y aura **pas d'éliminés**.
- La composition du tableau d'élimination directe se fera **sans** tenir compte des conflits de clubs (pas de "règle des quarts").
- Il n' y aura **aucun repêchage** dans le tableau d'élimination directe.
- A partir du tableau, les matches seront de **dix (10) touches au trois armes**.
- **Deux (2) périodes de trois (3) minutes** seront allouées pour l'épée et le fleuret, aux tireurs avec la possibilité de prendre une (1) minute de repos entre chaque période. En cas d'égalité après les deux (2) périodes (ex: 6 à 6), un tirage au sort sera effectué pour déterminer le vainqueur si, après qu'une (1) minute supplémentaire soit accordée aux tireurs, l'égalité devait persister.
- Il y aura **deux troisièmes** places (pas de combat pour cette position).
- **En tout temps, les organisateurs doivent s'assurer de maximiser l'utilisation des pistes disponibles (ex: dédoublement des poules) afin de respecter l'horaire.**

CLASSEMENT FINAL:

Les **deux (2)** meilleures performances, en plus du résultat au championnat provincial, seront prises en considération. Le premier de chaque épreuve obtiendra 100 points, le deuxième, 95 points, les troisièmes, 90 points, le cinquième, 82 points, le sixième, 80 points, le septième, 78 points, le huitième, 76, le neuvième, 71 points, le dixième, 70 points et ainsi de suite. **À noter, qu'un coefficient de 1.5 sera donné au Championnat provincial (ex. 1er, 150 points, 2è 142,5 points).**

RÈGLEMENT POUR LES COMPÉTITIONS MOINS DE 15 ANS :

- En poules, tous les combats seront d'une durée maximale de quatre (4) minutes, **sans** avertissement à la dernière minute. En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, un tirage au sort sera effectué pour déterminer le vainqueur si, après qu'une (1) minute supplémentaire soit accordée aux tireurs, l'égalité devait persister.
- Au premier tour, les poules devront être composées à partir du dernier classement du circuit moins de quinze (15) ans.
- Il y aura **un (1) tour** de poules (poules de 6 ou 7 tireurs). **Si onze (11) tireurs ou moins** sont inscrits dans une épreuve, il n' y aura une poule unique organisée sur deux ou trois pistes. Si trop peu de tireurs participent à une épreuve (moins de 7 tireurs), l'organisateur pourra décider de faire deux tours de poules.
- Le tableau d'élimination directe sera composé à partir des résultats du tour de poule où il n'y aura **pas d'éliminés** .
- La composition du tableau d'élimination directe se fera **sans** tenir compte des conflits de clubs (pas de "règle des quarts").
- Il y aura **aucun repêchage** dans le tableau d'élimination directe.
- A partir du tableau, les matches seront de **quinze (15) touches. Trois (3) périodes de trois (3) minutes** seront allouées aux tireurs avec la possibilité de prendre une (1) minute de repos entre chaque période. En cas d'égalité après les trois (3) périodes (ex: 13 à 13), un tirage au sort sera effectué pour déterminer le vainqueur si, après qu'une (1) minute supplémentaire soit accordée aux tireurs, l'égalité devait persister.
- Il y aura **deux troisièmes** places (pas de combat pour cette position).
- **En tout temps, les organisateurs doivent s'assurer de maximiser l'utilisation des pistes disponibles (ex: dédoublement des poules) afin de respecter l'horaire.**

CLASSEMENT FINAL: Les **deux (2)** meilleures performances, en plus du résultat au championnat provincial, seront prises en considération. Le premier de chaque épreuve obtiendra 100 points, le deuxième, 95 points, les troisièmes, 90 points, le cinquième, 82 points, le sixième, 80 points, le septième, 78 points, le huitième, 76, le neuvième, 71 points, le dixième, 70 points et ainsi de suite. **À noter, qu'un coefficient de 1.5 sera donné au Championnat provincial (ex. 1er, 150 points, 2è 142,5 points).**

Points nouveaux pour le règlement des moins de 15 ans et moins de 13 ans :

- Lors des épreuves qui comptent plus de 24 participants, il y aura 2 tableaux d'élimination directe A et B.
A) Tableau des médailles : Les 16 premiers au classement, après les poules, feront un tableau d'élimination directe.
B) Tableau des rubans : Les tireurs 17ème et plus, après les poules, participeront à un tableau d'honneur pour des rubans de participation.
- Les organisateurs doivent prévoir des rubans pour les gagnants du deuxième tableau.